

Madame la ministre,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le délégué interministériel aux jeux, président de l'Agence nationale
du sport français,
Monsieur le président du CNOSF, Cher Denis,
Monsieur le président du COJO, Cher Tony,
Mesdames et messieurs les présidents de fédérations et d'associations,
monsieur le commissaire aux sports militaires,
Mesdames et messieurs les partenaires,
Chers sportifs,
Mesdames et messieurs,

Cher Denis, merci pour tes mots et pour l'accueil dans la maison du sport français. En nous ouvrant grand les portes du CNOSF, tu fais la démonstration que l'unité du sport français n'est plus un vain mot.

Tout d'abord, je veux commencer mon discours en vous souhaitant une belle et heureuse année à tous ! Au nom de l'ensemble du mouvement paralympique, je vous adresse des vœux de bonheurs, pour vous et les vôtres, des vœux de progrès et de succès, pour nous tous. En 2019, comme en 2018, nous devons être à la hauteur de l'ambition historique que s'est fixée le sport français en obtenant les jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Je ne peux pas commencer mon discours de vœux sans évoquer l'équipe de France Paralympique d'Hiver qui a brillamment porté les couleurs de la France lors des jeux de Pyeongchang en mars 2018. Pour la première fois, l'équipe de France s'est hissée à la troisième place du classement des médailles malgré une délégation très restreinte. Cela prouve que les choix qui ont été fait étaient les bons, démontrant le savoir-faire de nos cadres, de nos entraîneurs, et je veux saluer le travail réalisé dans ce cadre par le Fédération française handisport.

Pour le CPSF, 2019 est l'année des premières.

En effet, je suis très honorée d'être devant vous ce soir, pour mes premiers vœux en tant que présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, dont c'est aussi la première cérémonie de vœux. Et, vous l'avez peut-être remarqué mais le CPSF vient de se doter d'un nouveau logo, présenté ici pour la première fois lors d'un événement.

J'ai pris la présidence d'un Comité paralympique et sportif français en ordre de marche. Chère Emmanuelle Assmann, ceux qui n'aiment pas les honneurs les méritent d'autant plus. Je veux donc saluer ton action, ta détermination, ta vision. Le CPSF tel qu'il est et tel qu'il va devenir te doit beaucoup.

Car 2019 sera une année charnière pour le mouvement paralympique.

De grands objectifs nous attendent. Créer les conditions de réussite de l'équipe de France paralympique dès les jeux de Tokyo, déployer les outils permettant de détecter de très nombreux nouveaux pratiquants ; tout cela en parallèle de la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport Français. La connaissance et la considération de notre mouvement sont en pleine évolution. Pour preuve, le CPSF compte désormais 36 fédérations membres, contre 29 en juin 2018. C'est le signe d'une dynamique positive qui se développe dans la durée. Je me réjouis de cette mobilisation.

En 2018, pas moins de quatre compétitions importantes qui ont été organisées par nos membres : les championnats d'Europe de Para-Badminton à Rodez par la fédération française de Badminton, les championnats d'Europe de Parahaltérophilie par la Fédération française handisport, les Global Games de l'INAS par la fédération française du sport adapté ou encore la coupe du Monde de Para-tir sportif à Châteauroux par la Fédération française de Tir. Je veux saluer cette belle mobilisation de nos fédérations membres, qui au travers de l'organisation de ces manifestations concourent au rayonnement de notre mouvement sur le territoire, et bien au-delà. 2019 tient de belles promesses sur ce domaine, et je souhaite beaucoup de réussite aux futurs organisateurs.

2019 sera une année charnière basées sous le signe de la cohésion.

Le CPSF ambitionne, au second trimestre, de réunir toutes ses fédérations dans le cadre du premier séminaire des membres pour réfléchir ensemble à la structuration d'une offre fédérale optimisée, cohérente et durable, à destination des personnes handicapées. L'objectif sera également de systématiser le partage d'expérience et d'expertise entre nos membres historiques et nos nouveaux arrivants. Construire un projet fédéral dans le cadre d'un para-sport comporte de nombreuses spécificités et difficultés pour lesquelles nous devons accompagner nos membres. Nous sommes heureux que nos fédérations historiques aient à cœur de s'inscrire dans ce partage d'expertise.

Le partage d'expérience sera aussi le mot d'ordre de l'équipe d'ambassadeurs paralympiques que nous allons initier dès le mois prochain. Ils seront présents sur tout le territoire pour contribuer au rayonnement du mouvement et en porter ces valeurs.

2019, sera également l'année du développement.

Nous avons démarré un travail partenarial avec l'Assemblée des départements de France. Les départements disposent de la compétence handicap et, avec eux, nous voulons intégrer le sport dans les projets de vie des personnes.

Et je suis ravie de vous annoncer ce soir que chacun des acteurs de notre mouvement - fédérations, associations, départements - pourra s'appuyer, sur le terrain, sur un nouvel acteur. Dès 2019, et jusqu'à la fin 2020, le CPSF va déployer, en lien avec la réforme de la gouvernance, un salarié par région. Son rôle sera de réaliser un diagnostic précis de l'existant, d'établir des préconisations pour développer l'offre, en s'appuyant sur les acteurs déjà très impliqués mais également en mobilisant de nouveaux acteurs. Par cette nouvelle structuration régionale de notre mouvement, nous serons, Madame La Ministre, au rendez-vous des futures conférences territoriales, pour que chacun des projets qui seront définis intègrent le développement des para-sports au cœur de leur stratégie.

Développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap n'est pas une chose simple. Elle relève encore trop souvent du hasard ou de la bonne rencontre. Ce sont des projets totalement adaptés à chaque pratiquant, à chaque sport et à chaque territoire qu'il nous faut proposer. Pour ce faire, nous devons densifier le réseau des clubs, renforcer la formation des encadrants, et travailler en réseau avec tous les acteurs qui favorisent la pratique : fédérations, collectivités, associations... C'est avec tout cet écosystème que nous allons continuer de marteler ce qui n'est pas encore une évidence : il existe des activités sportives adaptées et accessibles à chacun des handicaps.

Enfin 2019 sera une année centrée sur l'amélioration de nos conditions d'accès à la haute performance.

Cela passe inévitablement par un meilleur processus de détection de nos potentiels pratiquants. Pour ce faire, et depuis quelques jours, le CPSF a officiellement lancé son programme « La Relève ». Nous avons une certitude : ceux qui brilleront en 2024 n'ont pas encore tous mis un pied dans les clubs. Ainsi, à partir du mois de mars, et jusqu'en juin, dans cinq territoires, nous

allons chercher les jeunes talents paralympiques qui brilleront en 2024 en déployant des plateaux de tests physiques. Ce programme de détection s'inscrit dans une stratégie plus globale pour accroître nos performances et pour intégrer de nouvelles réalités.

A Londres, notre délégation était seulement composée de trois fédérations. A Tokyo, en 2020, le CPSF emmènera 11 fédérations, dont 9 sont aussi des fédérations olympiques. Accompagner nos athlètes vers la recherche de l'excellence sportive est plus que jamais nécessaire. Le travail qui s'est engagé va dans ce sens et je veux saluer à cet instant Claude Onesta et la cellule paralympique de la future agence.

Dans les prochaines semaines, le sport français connaîtra l'émergence d'un nouvel acteur. Comme Denis l'a dit, vous avez pris le temps, madame la Ministre, de vous approprier les travaux qui ont conduit à la création de l'Agence. Vous l'avez fait avec votre expérience de grande sportive mais aussi avec vos valeurs. Je vous sais attachée à un fonctionnement équilibré de l'Agence, autour de la performance et du développement des pratiques, développement vers lequel le mouvement paralympique porte un regard particulier. C'est grâce à cette ambition commune, au dialogue et à la confiance qui s'installe entre les différents acteurs que nous pouvons envisager une gouvernance partagée et efficace.

A nous d'inventer ce fonctionnement agile, centré autour des clubs, des sportifs, des athlètes, et des acteurs quotidiens du sport. Ce modèle devra résonner avec les aspirations et les évolutions actuelles de la société française. Il devra intégrer les nouveaux usages, être ouvert à tous les publics et en particulier à ceux qui sont éloignés de toute pratique sportive aujourd'hui. Le CPSF sera partie prenante de ce défi. Cher Jean Castex, cher Frédéric Sanaur, vous avez décidé de lier votre sort au notre ! Vous pouvez compter sur le CPSF pour travailler à cet objectif de partage et de mutualisation pour accompagner au mieux nos athlètes.

Améliorer la performance de nos sportifs passe également par un travail de l'écosystème immédiat qui les entoure. Cet entourage reste actuellement toujours trop réduit, avec un modèle quasi-exclusivement centré sur les bénévoles qu'il faut opposer à un contexte de concurrence internationale accrue. Les moyens dédiés à nos sportifs et à leur encadrement sont donc cruciaux et je crois savoir que les dernières décisions et orientations prises par le ministère vont en ce sens. Cette nécessité de renforcer l'accompagnement

de nos sportifs est vrai en matière de moyens financiers comme en matière d'aides à l'emploi.

Dans cette période de transformation du sport Français, je suis convaincue que Paris 2024 est une chance incroyable. Bien sûr, l'organisation des jeux olympiques et paralympiques peut susciter des questions légitimes parmi vous. Mais Paris 2024 va nous permettre de faire un bond incroyable et, en 2019 nous serons tout aussi engagés à vos côtés, cher Tony, que nous l'avons été par le passé. Là encore, Paris 2024 est notre aventure, notre bien commun. C'est à nous d'écrire l'histoire, à nous de préparer des jeux spectaculaires et à nous de bâtir un héritage ambitieux et durable qui serviront la nouvelle image du sport Français.

Comme le CNOSF, les partenaires du CPSF sont désormais ceux de Paris 2024. Je salue la présence de BPCE et de Toyota, avec qui nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration. Nous saluons aussi Lacoste, qui continue d'habiller nos équipes. Et à mon tour, je veux saluer Malakoff Médéric, la FDJ, et EDF qui nous ont accompagné et soutenu avec conviction et bonne humeur à un moment où notre visibilité n'était pas celle d'aujourd'hui. Certains de leurs représentants sont dans la salle. Je vous dis à bientôt j'espère !

Je souhaite terminer ce discours en saluant nos athlètes, nos entraîneurs, nos équipes fédérales, nos bénévoles. Le sport français est riche des hommes et des femmes qui le font vivre au quotidien. C'est grâce à vous, à votre mobilisation, que nous allons installer le sport dans le quotidien de chacun.

Belle et heureuse année à tous ! Bonne année au sport français et au mouvement paralympique.

Et j'ai le plaisir de laisser désormais la parole à Roxana Maracineanu, notre ministre.